



Demande de sous traitance, employé entreprise individuelles

Par Visiteur

Je suis employé, je souhaite créer une entreprise individuelle dans le domaine du rendement du reseau potable par la recherche de fuite par correlation et ecoute electro-acoustique, verification des conduites, branchements et compteurs, et proposer mes services à une collectivité

Par Visiteur

Cher monsieur,

je suis employé, je souhaite créer une entreprise individuelle dans le domaine du rendement du reseau potable par la recherche de fuite par correlation et ecoute electro-acoustique, verification des conduites, branchements et compteurs, et proposer mes services à une collectivité

Et quelle est votre question?

Très cordialement.

Par Visiteur

Cher monsieur,

J'avais clôturé la question suite à votre absence de réponse.

Quelle est donc votre question?

Très cordialement.

Par Visiteur

Cher monsieur,

je souhaiterai savoir comment me lancer en entreprise individuelle, je suis employé, doit-je démissionner?

Ce n'est nullement obligatoire. Si votre contrat ne contient aucune clause d'exclusivité, et si votre activité n'est pas susceptible de concurrencer celle de votre employeur, vous n'êtes pas obligé de démissionner. Vous pouvez tout à fait cumuler vos deux fonctions.

Très cordialement.